

Réunion publique du Conseil de quartier Plateau
16 Mai 2013 - 19h30
Collège Claude Chappe

Réunion animée par **Karine Gautreau**, Déléguée du Maire pour le quartier Plateau.



ORDRE DU JOUR

- **Echanges avec François Dagnaud, Maire du 19^e**
- **Animations du quartier : Carnaval des Buttes-Chaumont, Concours de peinture « Ça s'peint aux Buttes », Repas de quartier et Tournoi de pétanque**
- **Présentation du projet d'extension du collège Claude Chappe et de restructuration de l'école maternelle Fessart**

ECHANGES AVEC FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^E

M. François Dagnaud a été élu Maire du 19^e arrondissement lors du Conseil d'Arrondissement du 4 février 2013, après la démission de M. Roger Madec, qui continue à exercer ses fonctions de Sénateur et devient conseiller spécial chargé de l'aménagement urbain au sein de l'équipe municipale. M. Roger Madec a pris la décision de démissionner pour des raisons personnelles mais aussi politiques parce qu'il est important de préparer l'avenir et de mettre en place une nouvelle équipe municipale.

François Dagnaud est ravi de participer encore une fois à une réunion publique du Conseil de quartier Plateau. Il était délégué du Maire pour ce quartier depuis sa création et avec les habitants, il a affronté les difficultés et il a beaucoup appris avec les projets qui ont été menés ensemble. Si aujourd'hui, M. Dagnaud prend la responsabilité d'être Maire dans cet arrondissement, c'est aussi parce qu'il a acquis beaucoup d'expérience avec le Conseil de quartier.

En tant que Maire du 19^e, il ne gardera pas la délégation du Conseil de quartier, il a passé le relais à Mme Karine Gautreau, jeune adjointe, parfaitement habilitée à assurer la délégation du Conseil de quartier qui a été rebaptisé Plateau. En effet, l'appellation Buttes-Chaumont ne fait pas vraiment référence au quartier.

Le Maire fait le tour des réunions publiques des dix Conseils de quartier pour se présenter aux personnes qui ne le connaissent pas et parce qu'il croit que les Conseils de quartier sont très importants pour le vivre-ensemble de l'arrondissement. C'est un rendez-vous que beaucoup d'habitants apprécient pour prendre connaissance des actualités locales, interpeller les élus, échanger et élaborer collectivement des projets.

La Mairie du 19^e a organisé en avril les Rencontres de la Vie Locale où se sont tenus des ateliers innovants qui ont utilisé de nouveaux outils informatiques et où il a été discuté des projets pour mieux faire participer les habitants à notre vie collective. Le 19^e a été pionnier dans la création des Conseils de quartier et aujourd'hui, nous cherchons de nouveaux

moyens d'améliorer les activités démocratiques et nous cherchons de nouvelles idées et de nouveaux modes de participation.

A l'ordre du jour de cette réunion, le projet d'extension du collège Claude Chappe. C'est un projet qui ne concerne pas que le collège, il implique aussi l'école maternelle Fessart et l'école élémentaire Alouettes. C'est un projet qui s'inscrit dans un temps long et notre souhait est d'associer les acteurs du collège et des écoles.

Il y a quelques années, tous les parents voulaient fuir ce collège. Dans ce Conseil de quartier, à partir de mobilisations de parents d'élèves, nous voulions montrer qu'il n'y avait aucune raison de parler de collège « difficile ». Nous avons mobilisé des familles, relayé les informations au sein du Conseil de quartier. Avec la direction du collège et son équipe, il a été possible de recréer une confiance avec le collège. Aujourd'hui, il s'agit d'un collège référant où les parents souhaitent inscrire leurs enfants.

François Dagnaud présente aussi les travaux sur le parc de Buttes-Chaumont. Le parc sera remis en état, il intégrera de nouveaux équipements légers. Le système hydraulique sera refait ce qui permettra une économie d'un million de m³ d'eau par an. La première étape s'est achevée au début de l'été. Les travaux sont ambitieux, d'autant plus car le parc restera ouvert pendant les différentes étapes des travaux. La Mairie du 19^e a organisé 4 groupes de travail thématiques pour présenter et discuter avec les habitants les enjeux du parc.

La base vie restera jusqu'à la fin de l'été à la rue Botzaris et elle sera réinstallée par la suite dans le parc sur l'avenue Michal à côté de la rue Crimée et de la rue Manin.

ANIMATIONS DU QUARTIER PENDANT LE PRINTEMPS :

Carnaval des Buttes-Chaumont - 25 mai.

Concours de peinture et dessin « Ça s'peint aux buttes » - 2 juin.

Repas de quartier – 23 juin dans la Cours du 7^{ème} Art.

Tournoi de pétanque - 13 juillet sur les terrains pétanque de la rue de Botzaris.

PRESENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU COLLEGE CLAUDE CHAPPE

Le collège Claude Chappe manque de locaux et d'espace d'éducation physique. Ce manque de locaux rend assez difficile les activités des collégiens et de l'équipe de l'établissement. La possibilité, pour ce collège, est d'utiliser des espaces extérieurs en profitant de l'espace de la maternelle qui sera démolie et reconstruit. Le collège sera renouvelé et toute la construction deviendra accessible aux personnes à mobilité réduite. L'immeuble répondra aussi aux normes écologiques.

Les objectifs du maître d'ouvrage sont d'améliorer les conditions d'accueil à travers l'extension et la restructuration des locaux. Cela engendra une augmentation de la capacité du collège de 16 à 20 divisions.

L'école maternelle sera démolie et reconstruite en liaison avec l'école élémentaire pour une optimisation des installations.

La restauration scolaire du site sera également refaite avec la mutualisation de la cuisine satellite qui servira 800 repas/jour et qui sera en liaison vers les 3 réfectoires (maternelle/élémentaire/collège)

Une chaufferie gaz sera créée et fournira de l'énergie aux 3 établissements.

Six logements seront créés dont cinq se trouveront au collège et un à l'école maternelle. Il s'agit de logements des gardiens des deux écoles, du principal du collège et de trois autres logements de fonction.

L'objectif est que les travaux se fassent sur le site occupé sauf pour l'école maternelle. Le site scolaire accueille actuellement 877 enfants : 455 élèves au collège ; 261 élèves à l'école élémentaire et 161 élèves à l'école maternelle. Avec les travaux d'extension, le collège pourra accueillir 4 nouvelles divisions, soit environ 100 nouveaux élèves.

Le projet fera appel à un concours d'architecture.

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Lancement de l'opération été 2013
- Jury de concours d'architecture 1^{er} trimestre 2014
- Etudes de maîtrise d'œuvre été 2014 – début 2016
- Consultation des entreprises à la rentrée 2016
- Début des travaux été 2017
- Livraison du bâtiment été 2019
- Mise en service de l'équipement sept 2019

Questions :

Le nombre des places dans les écoles maternelles et élémentaires augmenteront-elles ?

Non, le nombre de places en maternelle et élémentaire ne change pas. Seul le collège agrandira sa capacité d'accueil.

Que se passera-t-il avec les élèves des écoles pendant les travaux ?

Il va falloir que les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire soient scolarisés dans des écoles relais pendant la durée des travaux. Une école relais, c'est une école vide qui accueille les enfants des écoles en travaux. On ne sait pas encore où elle se localisera mais il y aura des transports scolaires spécifiques.

Il y a un projet d'école relais à la Place des Fêtes, mais ce n'est pas encore acté. Il faut faire évoluer les bâtiments et un chantier a un impact sur l'accueil des enfants et on trouvera la meilleure façon d'accueillir les enfants. On profitera des vacances scolaires pour réaliser les étapes des travaux les plus pénibles.

Par contre, les collégiens resteront eux sur le site actuel.

La restauration pour les 800 élèves sera confectionnée sur place ? Pourquoi ne pas faire une cantine bio ?

Non, elle se fera probablement en cuisine centrale. La préparation se fera à l'extérieur et il y aura ensuite une distribution dans les réfectoires des trois établissements.

L'utilisation des produits bio est une préoccupation de la Ville de Paris, au fur et à mesure, la Caisse des Ecoles met des aliments bio dans son menu. On ne fera pas une cuisine bio dans une seule école, on augmentera les produits bio dans toutes les cantines.

Sur le fonctionnement de la cuisine, les choses ne sont pas tout à fait arrêtées, on verra comment les choses s'organiseront. Il faut savoir que les conditions de transport et d'hygiène répondent à des normes très strictes.

Est-il prévu d'installer de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles ?

Les objectifs environnementaux du plan climat donne des normes très strictes pour les constructions nouvelles. Pour les travaux de réhabilitation, les normes ne sont pas les mêmes. Le nouveau bâtiment de l'école élémentaire et les logements suivront ces normes et ils auront des panneaux photovoltaïques et la récupération des eaux de pluie pour l'utilisation

sanitaire. Les toits seront végétalisés pour développer la biodiversité des oiseaux et des insectes.

Il y aura de locaux dédiés aux activités périscolaires ?

Les activités périscolaires se dérouleront entre autre dans la cours de l'école et dans les salles de classe, le préau, etc.

Utiliserez-vous les locaux de l'annexe de la rue Clavel ?

Ces locaux appartiennent à la Région Ile de France, ils sont désaffectés depuis deux ans et ils ont été mis à la disposition du collège pendant une certaine période. Ces locaux seront transformés en un lycée professionnel du bâtiment, les travaux vont commencer et ils ne pourront plus être utilisés par le collège Claude Chappe.

Aurons-nous déjà le phasage des travaux ? Comment vous organiseriez-vous sans les locaux de la rue Clavel ?

Les travaux commenceront au mieux à l'été 2017, nous aurons plus de détails sur le phasage des travaux après le concours d'architecture. Nous savons aujourd'hui que la démolition de l'école maternelle se fera en premier et pendant cela l'école élémentaire et le collège continueront à fonctionner normalement.

Concernant les locaux de la rue Clavel, il faut savoir qu'aujourd'hui, nous l'utilisons très modérément, ils ne servent pas énormément aux activités du collège. Nous sommes en mesure de maintenir toutes les activités dans les locaux actuels du collège Claude Chappe.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

